

Postulat

Ma commune chauffe, que faire !

La dernière décennie a été la plus chaude depuis le début des mesures météorologique et les prochaines s'annoncent encore plus chaudes.

En campagne, la végétation, le sol naturel et les espaces ouverts limitent l'accumulation de l'énergie solaire reçues au cours de la journée. Dans les zones construites, au contraire, l'énergie solaire est emmagasinée dans les matériaux des bâtiments et les revêtements des routes, des places et des parkings. De plus, la disposition des bâtiments et infrastructures limitent souvent la circulation de l'air.

Dans ces zones construites, l'énergie ainsi accumulée durant la journée est restituée dans l'atmosphère la nuit. L'écart de température avec la campagne environnante est alors important, créant le phénomène dit des « îlots de chaleur ».

Cet échec de chaleur des zones construites, peut avoir de graves conséquences sur la santé. Lors de la canicule de 2003, qui a provoqué la mort d'environ un millier de personnes en Suisse, les victimes vivaient presque exclusivement dans les grandes agglomérations et les communes suburbaines. L'impact de ce phénomène est encore accentué par la pollution atmosphérique. Une surmortalité importante est constatée chez les personnes âgées, les personnes qui souffrent de maladies cardio-vasculaires ou de maladies psychiques, celles et ceux qui vivent seul.e.s, quittant peu leur appartement, et/ou dont l'appartement se situe aux étages supérieurs. Il est aussi démontré que les populations plus pauvres sont plus vulnérables à ces extrêmes climatiques.

On constate également que ces excès de chaleur favorisent l'apparition de nouveaux hôtes indésirables, le moustique tigre est un bon exemple, et celui-ci peut être porteur de maladies tropicales comme la chikungunya, la dengue...

Même si notre commune est privilégiée par sa situation géographique et son absence de grande pauvreté, il devient nécessaire d'anticiper et de prendre dès à présent des mesures pour s'adapter aux changements climatiques à venir et de lutter contre les îlots de chaleur, afin que notre commune reste vivable pour les générations futures.

Ces mesures peuvent s'articuler autour de 5 thèmes principaux :

- Préserver et renforcer la végétation dans les nouveaux quartiers,
- Préserver et augmenter les surfaces perméables,
- Multiplier les points d'eau et optimiser la gestion de l'eau de surface,
- Adapter la forme de l'architecture dans les nouveaux quartiers,
- Valoriser et réduire la chaleur liée à certaines activités

De plus, ces mesures principales devraient être complétées par une stratégie et un plan d'action pour lutter contre les îlots de chaleur dans les futurs quartiers prévus par :

- Renforcer la protection des arbres et la stratégie d'arborisation de notre commune en développement
- Garantir des espaces de plantation en pleine terre pour ces arbres
- Végétaliser les toits plats et les façades aveugles
- Dans les futurs quartiers, planifier des espaces verts généreux et dans les quartiers existants, créer de nouveaux espaces verts.
- Arboriser les chemins piétonniers

- Réduire les surfaces imperméabilisées en fixant des objectifs pour la perméabilisation de l'espace public et des exigences semblables pour les terrains privés
- Désimperméabiliser les cours d'école et les arboriser le plus possible
- Aménager des retenues d'eau à ciel ouvert et naturelles, servant également de lieux de détente et profitant à la biodiversité.
- Définir des couloirs de ventilation à respecter dans les plans d'aménagement
- Utiliser des matériaux et de couleurs aux propriétés favorables à la lutte contre les îlots de chaleur
- Prévoir des mesures d'ombrages / protections thermiques suffisantes en été pour toutes nouvelles constructions et rénovation
- Définir les activités émettrices de rejets thermiques et déterminer les leviers d'action permettant d'y remédier ou de les valoriser.
- ...

La commune dispose de plusieurs instruments pour décliner ces objectifs notamment le schéma directeur, schéma facilement et rapidement adaptable à l'évolution des conditions socio-démographiques, ou autres règlements.

Ainsi le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de mettre en place une stratégie et un plan d'action pour lutter contre les îlots de chaleur, selon les pistes évoquées ci-dessus.

Je demande que ce postulat soit envoyé directement à la Municipalité.

Et d'ores et déjà je remercie la Municipalité pour cette étude qui va dans le sens de la prévention et de la promotion de la santé des montaines et des montains

Le Mont, le 9 septembre 2020

Catherine Roulet et consorts